



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020

**JEAN-MICHEL BLANQUER, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,
A REÇU LE SNETAA EN AUDIENCE CE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020**

Le premier syndicat de l'enseignement professionnel continue les combats pour les PLP sur le terrain et l'enseignement professionnel public et laïque.

Le SNETAA a été reçu en audience par le ministre de l'Éducation nationale ce jeudi 17 septembre pendant plus de deux heures. Le ministre était accompagné de la conseillère sociale, du président du comité de suivi de la TVP, de la cheffe de l'instruction publique à la DGESCO.

Le SNETAA a dressé un bilan de cette rentrée dans les LP, SEP, SEGPA et EREA et a soulevé tous les questionnements de terrain pour lesquels nous exigeons des réponses urgentes, claires pour les personnels.

Si les sujets de préoccupation sont nombreux en cette rentrée inédite, le SNETAA a plus particulièrement axé son propos sur...

- l'éducation prioritaire : nous avons clairement demandé à ce qu'aucun personnel ne perde de l'argent dans les LP qui ont été sortis de l'éducation prioritaire par Najat Valaud-Belkacem. Nous avons exigé la reconduction dérogatoire pour que les PLP maintiennent leur pouvoir d'achat et que la discussion soit ouverte, en urgence, pour que tous les PLP touchent une indemnité liée aux publics spécifiques dont nous avons la charge. Le ministre a rappelé qu'il s'était battu pour obtenir le maintien de cette indemnité pendant les précédentes rentrées et que « le dérogatoire » ne pouvait pas se pérenniser. Toutefois, il a semblé sensible à notre analyse et s'est montré ouvert pour que les PLP soient reconnus dans leur mission spéciale. Nous attendons rapidement des actes forts ;

- l'indemnité de professeur principal dans l'enseignement adapté : le SNETAA a de nouveau dénoncé le non-paiement de cette indemnité aux PLP nommés officiellement. Quel message envoyé à nos collègues à qui on donne des missions sans rétribution, alors qu'il s'agit juste d'appliquer un décret signé du ministre (décret 2019-1002) ! Si le ministre a dit qu'il allait regarder cette question rapidement, nous exigeons dès maintenant le paiement de cette ISOE pour les PLP nommés professeurs principaux en SEGPA l'année scolaire 2019-2020. Aucun PLP n'acceptera d'endosser cette mission tant qu'ils n'auront pas été payés. Le SNETAA a dit qu'il irait porter la question au conseil d'État si le ministre ne donnait pas de réponse favorable.

Dans tous les cas, le SNETAA n'entrera pas en discussion dans le « Grenelle de l'Éducation » tant que ces deux questions ne seront pas résolues. Le SNETAA se bat et s'est toujours battu pour le bas de la fiche de paie.

Les autres enjeux ont également été portés avec toute la détermination du SNETAA pour que la voix du terrain soit entendue. Nous avons dénoncé tous les travers qui nous ont été remontés de nos académies :

- le manque de réelle volonté sur le terrain de « compter » les décrocheurs et son corolaire, le déploiement des moyens annoncés en heures supplémentaires qui n'arrivent pas dans les établissements ;
- les retards dans les affectations des contractuels dont la précarité est plus que jamais criante. Plus que d'autres, nos élèves ont besoin d'un professeur pour chaque cours. Il y a urgence de reconduire les milliers

de professeurs contractuels dont nous avons besoin. Le corps des PLP, à lui seul, absorbe 75 % de tous les professeurs contractuels ;

- les annonces d'ouvertures de places en BTS qu'on ne voit nulle part en LP. Nous avons besoin et de symboles et de donner corps à ce que le ministre évoque, « l'enseignement professionnel » comme sa seconde priorité. Que penser quand nous n'avons vu aucune section STS supplémentaire ouverte en LP ?
- le CAP 3 ans qui n'est porté par aucun recteur alors que le ministre a fait des annonces partout dans les médias. Où sont les 4800 places de CAP 3 ans promises pour les rentrées 2020 et 2021 ? Les CAP 3 ans, ce sont des moyens supplémentaires pour les équipes qui s'emparent de ce projet à bras le corps ; c'est de la DGH, des dédoublements et surtout un rythme adapté pour les élèves qui ont besoin de plus de temps. C'est préférer un parcours de réussite par un rythme individualisé plutôt qu'un parcours d'échec, de redoublements dont leur scolarité est souvent déjà marquée ;
- l'absence d'un professeur en co-intervention, question sur laquelle nous demandons un message clair de la DGESCO aux chefs d'établissement tel que cela a été promis en juin dernier.

Nous avons aussi dénoncé le fait que des places aux concours internes PLP n'ont pas été pourvues quand les candidats y étaient présents en nombre et avaient préalablement fait la preuve de leur efficacité, a minima pendant 3 années, en tant que contractuels.

Nous avons dénoncé la politique du tout-apprentissage portée par le gouvernement. Nos élèves ont besoin de plus d'École, de mieux d'École et de temps pour devenir des travailleurs formés et des citoyens éclairés. Nous avons clairement dénoncé le dernier rapport IGAS/IGF qui revendique la suppression de 1850 postes de PLP pour abonder l'apprentissage à la française qui n'a jamais fait ses preuves pour les jeunes que la Nation nous confie.

À ce propos, nous avons une nouvelle fois porté notre revendication de voir émerger concrètement des nouveaux diplômes quand le marché du travail est en pleine mutation : nous voulons une montée en puissance des diplômes d'aide à la personne comme par exemple des CAP « grand âge », des diplômes liés aux nouveaux métiers du numérique, de l'environnement, de la communication.

Le SNETAA ne se contentera pas des annonces mais attend des réponses concrètes sur le terrain. Nous exigeons des réponses rapides, la transformation de la voie professionnelle initiée par le ministre méritant mieux que des intentions.

Pendant que le ministère se perd en circonvolutions, les recteurs cherchant leur boussole, la société avance, le monde de l'entreprise s'organise, les autres ministères sont en ordre de bataille pour certifier chaque mois titres ou diplômes professionnels absents de l'École, et donnent les moyens aux entreprises de contourner l'École avec des effets jamais démontrés infra-bac.

Si le ministre a délivré un discours constructif et a montré son intérêt pour les mandats portés par le premier syndicat de l'enseignement professionnel, nous attendons maintenant des actes forts, visibles par les PLP et tous les personnels de la voie pro, qui ainsi renforcent la voie professionnelle initiale, publique et laïque. Car, comme l'a dit le ministre lors de son audition à la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale le 08 septembre, « la valorisation de la voie professionnelle est quelque chose de fondamental ; elle ne doit pas rester au niveau des mots ».

Le SNETAA continue à mener le combat pour faire aboutir les mandats que les PLP se sont donnés.

Les actes, c'est MAINTENANT !